

16

# RECHERCHES HISTORIQUES

---

BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE, DE  
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE  
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.,

PUBLIÉ PAR

PIERRE-GEORGES ROY

---

VOLUME ONZIÈME

---

LÉVIS

---

1905



RESEARCHES HISTORIQUES

PAR M. DE LAUNAY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS

DEUXIÈME PARTIE

1815



BULLETIN  
DES  
RECHERCHES HISTORIQUES

---

VOL. XI

JANVIER 1905

No 1

---

L'ABBÉ LOUIS JOLIVET

---

M. Louis Jolivet naquit le 20 avril 1725, dans la paroisse de Saint-Pierre, au diocèse d'Orléans.

Le 8 octobre 1741, il entra au séminaire Saint-Sulpice, de Paris, dans la communauté plus indulgente pour les faibles santés, appelée les Robertins.

Promu au sacerdoce le 31 juin 1749, il reçut, deux années plus tard, le bonnet de docteur. Il avait très brillamment soutenu ses actes en Sorbonne.

C'est le 14 avril 1752 qu'il s'embarqua pour la Nouvelle-France. Il arriva à Montréal le 30 juillet.

M. Jolivet se livra d'abord à la prédication.

Le 15 septembre 1760, il était nommé curé d'office de Notre-Dame de Montréal.

L'église de Notre-Dame de Bonsecours avait été incendiée en 1754. M. Jolivet s'occupa aussitôt de la reconstruction de ce temple béni. Ce ne fut cependant qu'en 1771 qu'il put mettre son projet à exécution. Le 30 juin, M. Montgolfier, grand-vicaire, bénit et posa la première pierre et M. Jolivet posa la deuxième. L'église fut bénite solennellement et la première messe y fut dite deux ans plus tard, le 30 juin 1773.

M. Jolivet exerça ses fonctions de curé de Notre-Dame de Montréal avec zèle et bénédiction pendant plus de quinze ans.

Il mourut à Montréal le 26 janvier 1776, et fut inhumé le surlendemain dans le chœur de son église paroissiale.

M. Jolivet était d'une activité fébrile, d'un zèle qui ne connaissait pas le repos quand il voyait une occasion de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

\* \* \*

Mgr Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, évêque de Québec, décéda au séminaire de Montréal le 8 juin 1760. Il fut inhumé le 10 du même mois dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Montréal.

Le 25 juin, on fit dans la même église un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr de Pontbriand. C'est à cette cérémonie que l'oraison funèbre du regretté prélat fut prononcée par M. Jolivet.

P. G. R.

JUGES ROYAUX ET LIEUTENANTS-GÉNÉ-  
RAUX CIVILS ET CRIMINELS EN LA  
JURIDICTION ROYALE DE  
TROIS-RIVIÈRES

---

Mathieu-Michel Leneuf du Hérisson.....	
Pierre Boucher.....	17 novembre 1663.
Mathieu-Michel Leneuf du Hérisson ..	29 octobre 1664.
Gilles de Boyvinet .....	26 octobre 1672. (1)
Jean LeChasseur.....	15 mars 1687.
René Godefroy de Tonnancour .....	12 mai 1714.
Louis-Jean Poulain de Courval.....	1er avril 1740.
René-Ovide Hertel de Rouville.....	1er avril 1745.

P. G. R.

---

(1) Sa commission fut renouvelée le 15 avril 1675 par Louis XIV lorsqu'il reprit le Canada de la Compagnie des Indes.

*Oraison funèbre de Mgr Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, évêque de Québec, prononcée dans l'église paroissiale de Montréal le 25 juin 1760, par l'abbé Louis Jolivet.*

*Mortuus est Samuel et congregatus est universus Israël et plauerunt eum.*

Samuel mourut et tout Israël s'étant assemblé, le pleura.

*Au livre des Rois 1, chap. 25, v. 1*

Les larmes que versait Israël à la mort de Samuel étaient sans doute bien justes et bien placées. Illustre par sa naissance et consacré à Dieu, même avant que de naître, ce religieux prince avait été dans son temps un des plus fermes appuis de la maison du Seigneur, qui avait réformé le gouvernement de l'état et y avait fait fleurir l'ordre et la religion. Bien aimé de son Dieu, il s'était rendu agréable à ses yeux par la sainteté de sa vie, avait été reconnu vrai Prophète dans sa foi et fidèle en ses paroles : digne sacrificateur il avait invoqué le Seigneur tout puissant en lui offrant un agneau sans tache, et le Seigneur en sa considération avait regardé favorablement Jacob ; juge intègre il avait su s'élever au dessus de la vanité, de la corruption et de l'intérêt ; acquérir et garder sur le peuple et sur le roi même une autorité toujours soutenue ; il allait tous les ans, dit l'Écriture, à Bethel, à Galgala et à Maspha, rendre la justice au peuple d'Israël ; et de retour à Ramatha, le lieu de sa demeure, il s'appliquait continuellement aux fonctions de sa charge : enfin, après vingt ans de son gouvernement et de sa judicature, il meurt et en mourant il défie tout Israël de lui rien reprocher sur sa conduite et sur ses jugements, *et non accusavit illius homo.* Un homme de ce carac-

tère méritait bien sans doute les larmes et les regrets du peuple qui le perdait. Ceux mêmes qui l'avaient haï et rejeté pendant sa vie, le pleurèrent à sa mort et rendirent à sa vertu la vénération et les louanges qui lui étaient dûes : *mortuus est Samuël et congregatus est universus Israël et planxerunt eum.*

Vous me prévenez déjà, MM., et dans l'éloge que vous venez d'entendre du grand prophète d'Israël dicté par le Saint-Esprit même, vous reconnaissez sans peine l'auguste prélat que nous avons perdu, et dont la pompe funèbre nous assemble en ce lieu.

Sorti d'une ancienne famille de la Bretagne, distingué par sa noblesse et plus encore par sa piété, M. de Pontbriand se vit dès sa jeunesse, conduit par de vertueux parents dans de saintes retraites où, comme le jeune Samuel élevé à l'ombre du sanctuaire sous les yeux du grand-prêtre Héli, il se forma de bonne heure à la science et aux vertus propres de l'état ecclésiastique.

Elevé à l'épiscopat, il se rendit docile à la voix du Seigneur qui l'appelait à la conduite de ce vaste diocèse, et en devint la gloire, l'ornement et le soutien par ses talents et ses vertus. Pontife saint, il était dans les jours de sa vie, un médiateur puissant auprès de Dieu pour les fonctions de son sacerdoce. Il a paru vrai prophète dans sa foi par la pureté de sa doctrine et la force de sa prédication. Il parcourait avec un zèle infatigable, les paroisses et les maisons de son diocèse, et de retour à son siège épiscopal, on le voyait continuellement appliqué à se rendre utile à son peuple par les pieuses industries de son zèle et de sa charité. Constamment élevé au dessus de l'ambition, de l'intérêt et de la vanité, il a su soutenir la dignité de son rang, de manière à se concilier l'estime, l'affection et la vénération des grands également que du peuple. Enfin pendant près de vingt ans qu'il a gouverné cette

église, je ne crains pas d'avancer qu'il s'est toujours montré irréprochable dans sa doctrine, dans ses mœurs et dans sa conduite, *et non accusavit illius homo.*

Ce sont là, MM., autant de sujets d'admiration et d'édification tout ensemble que nous a donnés pendant sa vie Mgr l'illustrissime et révérendissime Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, évêque de Québec, dont nous pleurons aujourd'hui la mort avec des larmes aussi amères et aussi justes que celles que versait le peuple d'Israël à la mort de l'ancien Samuel. *Mortuus est Samuël et congregatus est universus et planxerunt eum.* Saint Bernard parlant des vertus propres de l'épiscopat exige des pontifes de Jésus-Christ une science consommée et une charité parfaite, sans lesquelles il les juge absolument indignes d'être placés sur le chandelier de l'église. La science sans la charité, dit ce grand docteur, ne sert qu'à enfler l'esprit et n'enfaute que la vanité. *Tantum lucere sanare.*

La charité sans la science les rend peu utiles aux autres et incapables de les conduire. *Tantum ardere parum.* Mais ces deux qualités se trouvent-elles réunies dans un même sujet elles font le vrai mérite, la perfection et l'héroïsme du pontife du Seigneur. *Arde-re et lucere perfectum.* Ne recherchez pas ailleurs, MM., d'autres sujets de l'éloge funèbre de l'illustre prélat que nous regrettons, que dans l'union de ces deux vertus qu'il a possédées dans un degré éminent. Il a éclairé cette église par sa doctrine et l'a conduite avec sagesse ; il l'a édifiée par sa charité et sanctifiée pas son zèle : éloge d'autant plus grand qu'il est plus rare de voir les grands talents concourir avec les grandes vertus ; éloge d'autant plus juste qu'il est personnel, fondé sur son esprit et sur son cœur, seuls principes du vrai mérite de l'homme, éloge enfin d'autant plus

accompli qu'il renferme tout ce qui lui a concilié l'estime, l'amour et la vénération de son peuple pendant sa vie et ce qui fait le juste sujet de nos regrets et de nos larmes à sa mort : *mortuus est Samuël*, etc., etc.

PREMIER POINT

Heureux celui, dit l'Esprit-Saint, qui a la crainte de Dieu et la justice en partage : elle le nourrira du pain de vie et d'intelligence, lui fera boire de l'eau de la sagesse ; elle l'affirmera dans lui : le nourrira et le fortifiera, trois avantages de la véritable sagesse qui ont paru dans M. de Pontbriand d'une manière si admirable qu'il est aisé de voir que la grâce, de concert avec la nature a pris plaisir à nous dépeindre en lui le portrait du véritable sage qu'il s'efforçait lui-même de copier tous les jours de sa vie, je veux dire un homme savant et éclairé, d'une conduite sage et d'une force d'esprit supérieure.

Né avec d'heureuses dispositions pour les sciences, M. de Pontbriand eut le bonheur de recevoir de ses vertueux parents les secours les plus propres à cultiver les talents de son esprit et les bonnes qualités de son cœur. Il fut dès son enfance envoyé au collège de Laffèche où la noblesse du royaume s'empresse à procurer à ses enfants une éducation chrétienne sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, dont tout le monde connaît les talents supérieurs et qui excellent particulièrement dans celui d'élever la jeunesse dans la piété et la science. De là conduit au séminaire de Saint-Sulpice, cette célèbre école du sacerdoce qui donne à l'église tant de dignes prélats et fournit à cette colonie depuis plus de cent ans des zélés missionnaires, il ne tarda pas à donner des mar-

ques d'un esprit vif et pénétrant, judicieux et solide, propre aux plus hautes sciences et particulièrement à celles de son état. A peine a-t-il fait son cours d'études dans la célèbre Université de Paris, qu'il y soutint sa thèse de bachelier avec des applaudissements extraordinaires, et se fit dès lors un jeu d'enseigner la philosophie. Dans la célèbre académie de Bretagne, il fit l'admiration de ses rivaux mêmes, mais ce fut surtout dans le cours de sa licence, où l'on vit paraître au plus grand jour les rares talents de son esprit. Que j'aime à me le représenter sur les bancs de Sorbonne, où l'on ne pouvait se lasser de l'entendre et de l'admirer : tantôt proposant les difficultés de théologie avec une force toute nouvelle et un tour ingénieux que les hérétiques lui enviaient, tantôt répondant sur les matières les plus abstraites, avec un ordre, une clarté, une justesse et une précision qui ne laissaient rien à désirer, partout soutenant les dogmes, expliquant la doctrine des Pères et les sentiments de l'École avec une érudition et une éloquence qui lui méritèrent d'un commun suffrage la première place parmi les sçavants théologiens qui accouraient de toutes les parties de la France à cette célèbre Université. Ce fut sans doute dans ces exercices scientifiques que notre illustre prélat puisa son amour pour l'étude que l'on peut dire avoir été une de ses passions dominantes de sorte que tout le vide que laissaient aux jours de son épiscopat. les soins de ce diocèse, qui, tout vaste qu'il est, ne suffisait pas encore à l'étendue de son esprit, se trouvait rempli par son application à cet exercice. Et il m'a avoué lui-même que dans le cours des visites actives et passives auxquelles il paraissait se refuser, dans le sein même de ses occupations extérieures auxquelles il paraissait se livrer, il avait soin de se ménager régulièrement quatre ou cinq heures

tous les jours pour l'étude, tant il était persuadé qu'une science commune ne suffit pas à un évêque qui est obligé d'être en état d'instruire le peuple et dont les lèvres doivent être plus encore que celles des prêtres les dépositaires de la science.

De là encore ce fond de science qu'il avait acquis avec tant de travail et qu'il communiquait avec tant de facilité, tantôt dans des exercices de son séminaire, où, comme l'aigle voltigeant au-dessus de ses petits pour les exciter et leur apprendre à voler, il mettait son plaisir, à disputer, à conférer avec les jeunes ecclésiastiques, à les voir élever sous ses yeux, les instruire par lui-même, et les former de sa main ; tantôt dans les conférences qu'il a instituées parmi les prêtres où comme un bon père de famille, il tirait du trésor de son esprit les nouvelles connaissances dont il les enchérisait et repandait en eux comme une nuée féconde les rosées salutaires de sagesse dont il était rempli ! Que ne puis-je, MM., vous dépeindre ici au naturel, cet esprit de conseil et de conduite si nécessaire à un évêque et qui semble avoir été le propre caractère de notre illustre prélat ! Saint Paul nous assure que celui qui ne sait pas conduire sa maison, est incapable de gouverner celle de Dieu.

Quel ordre M. de Pontbriand n'a-t-il pas mis dans la sienne ! Bien éloigné des faux principes de l'orgueil des grands qui croient s'avilir, se dégrader en s'abaissant chez eux à des offices domestiques et qui regardent comme des soins roturiers ceux de se former des serviteurs dignes d'eux-mêmes ; il choisissait les siens parmi de jeunes enfants de la campagne à qui il tenait lieu de père plus que de maître et les formait à la piété en même temps qu'à son service, stylant chacun aux fonctions de son emploi et assistant avec eux à la prière et à la lecture qui s'y faisait tous les jours

en commun à une heure réglée. Il veillait sur leur conduite avec une attention qui les a toujours rendus irréprochables, et après leur avoir donné dans sa maison une éducation convenable à leur état, il savait leur procurer un honnête établissement pour récompense de leurs services. Quelle prudente économie ne lui a pas été nécessaire pour fournir avec un revenu aussi modique que le sien à la dépense de sa maison où sans s'écarter des bornes de la modestie ecclésiastique, il exerçait l'hospitalité d'une manière noble, généreuse et digne de son rang.

Avec quelle prudence et quelle sagesse notre illustre prélat ne dissipa-t-il pas les premiers nuages qui semblaient devoir troubler la sérénité des beaux jours de son gouvernement ! Arrivé à Québec il console cette église affligée sur la mort de son époux qui lui avait été enlevé dès les premiers jours de sa réunion ; il pacifie les troubles qui agitaient la capitale, il réforme les nouveautés que la longue absence du siège avaient introduites dans ce diocèse, et il le fait avec une telle fermeté qu'aucun n'a jamais osé faire valoir contre lui des prétentions conformes aux usages des autres diocèses et autorisés par la cour avec tant de douceur et de sagesse tout ensemble qu'il a su se concilier les esprits et gagner les cœurs de ceux mêmes qui étaient les plus éloignés de ses vues et les plus intéressés à s'y opposer. Qui mieux que lui a su maintenir la concorde et l'union, je ne dis pas seulement entre les membres d'un même corps si nécessaire pour leur édification commune, mais aussi parmi les différents ouvriers évangéliques qu'il envoyait travailler de toutes parts à la vigne du Seigneur ! Au lieu de ces démêlés scandaleux qui déchirent parfois la robe de Jésus-Christ jusque dans le sein de l'Eglise, quelle ferveur et quelle régularité n'a-t-on pas remarqué dans les communau-

tés confiées à ses soins et cela dans un temps où elles étaient plus difficiles à observer soit par la disette des vivres qui les réduisaient à une vie plus dure et plus austère, soit par le tumulte des armes qui se faisait entendre jusque dans les asiles sacrés de la paix, soit enfin par les maladies contagieuses qui multipliaient parmi ces sages les offices extérieures de leur charité et semblaient donner lieu de craindre d'en voir altérer les forces.

Qui mieux que lui a su concilier les doutes du sacerdoce avec ceux de l'empire dans les circonstances critiques où il s'est trouvé vis-à-vis des puissances qui nous représente si dignement la personne sacrée de nos rois en cette colonie : On lui demande les secours de son autorité pour engager plus efficacement les peuples à fournir aux troupes les vivres nécessaires pour le service, et il le fait avec un zèle et une ardeur digne du père commun de l'Église et de l'État. On lui demande de pareils subsides de la part de son clergé ; quelque sacrées que soient les communautés il s'y prête avec le même zèle qu'auparavant et donne volontiers son nom tant que bon employé la voix de la prière et de sa supplication, le gage d'un pauvre qui demande l'aumône ; mais a-t-on recours à d'autres voies, il les méconnaît et élude adroitement la proposition qu'on lui en fait sans en rien faire paraître, tandis que sous main il emploie tout son pouvoir et toute son autorité pour faire contribuer son clergé au-delà de ce qu'on avait lieu d'en attendre. Ce récit, M. M., n'a rien, je pense, qui puisse offenser personne. Je crois devoir, à la mémoire de votre illustre prélat, la justification d'un des beaux traits de sa vie, qui aurait pu lui attirer quelques reproches et mérite néanmoins toute la reconnaissance de l'Église et de l'État.

Combien de fois l'a-t-on vu assidu auprès des

grands, ménager pour son peuple leur faveur et leur protection sans avilir auprès d'eux la dignité de son caractère, s'immiscer dans leur esprit pour gagner leur bienveillance et leur faire mieux goûter les sages remontrances qu'il était obligé de leur faire tantôt pour obtenir la continuation des faveurs de la cour qu'on était sur le point de retrancher, tantôt pour en solliciter de nouvelles en faveur des pauvres hôpitaux pour qui il s'est toujours intéressé d'une manière particulière ; quelquefois il employait avec succès le secours de l'autorité contre les rebelles scandaleux que ni les prières et les menaces ne pouvaient arrêter et d'autres fois gémissant avec eux des abus qu'il eut été dangeureux d'entreprendre de corriger.

Dans quel degré éminent ne posséda-t-il pas sur tout cet art tout divin, l'art des arts, de la conduite des âmes dans les voies du salut et de la perfection. Quel discernement n'a-t-il pas fait paraître dans le choix des sujets qui se présentaient pour le sacerdoce ou la profession religieuse : la dévotion des uns et la persévérance des autres ne sont-elles point autant de preuves de la vérité du Seigneur qu'il en avait porté auparavant sans presque s'y méprendre. Eloigné dans sa doctrine des sentiments d'une morale sévère et des opinions trop relâchées, il l'était aussi dans la pratique des excès d'un zèle outré et des défauts d'une trop molle indulgence. Ennemi des coups d'éclat qui ont toujours quelque chose d'odieux, il s'étudiait à prévenir les abus pour s'épargner la peine de les corriger et savait aller efficacement à sa fin en disposant tout avec douceur. Sa vertu, toute solide qu'elle était n'avait rien de cet air farouche plus propre à lui susciter des ennemis qu'à lui gagner des partisans ; elle ne se montrait en lui que sous des dehors tout à fait aimables, et personne ne sut mieux allier tout ensem-

ble les devoirs de la société avec ceux de la religion. les bienséances du monde avec les règles de l'Évangile.

Et ne vous imaginez pas, MM., que cette condescendance aux faiblesses de l'homme, cette facilité de notre vertueux prélat à s'accomoder aux personnes, aux circonstances et aux temps aient rien diminué de la fidélité qu'il devait à son ministère ou énérvé en lui cette vigueur apostolique nécessaire à un évêque pour le maintien de la discipline. Toute sa vie en est un fidèle garant. Sans parler des différentes occasions qui se sont présentées dans ce diocèse et qui vous sont connues, quelle fermeté ne fit-il point paraître dans une visite qu'il fit dans le diocèse de St-Malo, où il a exercé si dignement les fonctions de grand vicaire plusieurs années avant son épiscopat ! Tout jeune qu'il était, il vint à bout de réformer un grand nombre d'abus anciens et invétés que l'évêque lui-même n'osait entreprendre de corriger, de retrancher un grand nombre de chapelles domestiques établies à la faveur des puissants seigneurs et autorisées par la longue absence des premiers pasteurs, commençant par celle du château de Pontbriand sans aucun égard pour sa famille, afin d'être en droit de n'en avoir pour aucune autre. Il sut faire respecter son autorité à des religieux indociles qui méconnaissaient celle de leur évêque pour s'autoriser dans le relâchement, et renverser les idoles de l'erreur placées jusque dans le sanctuaire de la vérité.

Quelle force d'esprit n'a point fait paraître notre illustre prélat dans la discussion des affaires les plus épineuses qui ont été portées à son tribunal ! Qui n'a souvent admiré en lui cet esprit fort et supérieur aux préjugés si ordinaires aux personnes en place, aux

excès que condamne la foi, aux faiblesses même de l'homme et des grands hommes.

Judicieux il savait apprécier les choses selon leur valeur, il pesait tout avec une sage délibération et prenait prudemment son parti qu'il ne quittait pas légèrement. Facile à écouter tout le monde et difficile à se laisser persuader, il avait un talent particulier pour discerner la vérité de ce qui n'en avait que l'apparence, et jamais personne n'a eu lieu de se plaindre d'avoir reçu de lui des reproches déplacés ou des corrections injustes. Versé dans les disputes et les controverses on le voyait humblement soumis en tout aux dogmes de la foi, sans jamais donner dans les excès de ces prétendus grands génies qui mettent toute la force de leur esprit à abuser de leur raison plutôt qu'à s'en servir. Jaloux de ses droits et de son autorité, il savait soutenir son rang et exiger les honneurs dûs à sa dignité autant qu'il en fallait pour la faire respecter et entretenir la subordination nécessaire, et, dans le particulier, on le voyait le plus humble de tous et demander pardon à ceux mêmes qui l'avaient offensé.

Mais c'est surtout, MM., dans les calamités et les événements fâcheux que paraît davantage la force d'esprit et la véritable grandeur d'âme. Voyons comment s'est contenue celle de M. de Pontbriand dans les disgrâces les plus sensibles et les épreuves les plus rudes où il s'est trouvé. Il a vu son diocèse surtout pendant les dernières années de son épiscopat, successivement désolé par les horreurs de la guerre, la disette des vivres et les maladies contagieuses. Au milieu de tous ces fléaux qui affligeaient plus particulièrement la capitale, tout malade et languissant qu'il était a-t-il rien perdu de la force de son esprit ! L'a-t-on jamais vu une seule fois ému au bruit du canon, au

milieu du tumulte des armes ; mécontent de son sort, se plaindre de la modique distribution des vivres qui le réduisait comme le de la ville, timide et crintif, éviter le péril de la mort qui l'environnait de toutes parts. Il a vu consumer par le feu de l'ennemi sa cathédrale qu'il avait construit lui-même et ornée de ses mains, tomber les murailles de son palais épiscopal et s'érouler jusque dans ses fondements ; ses biens, ses objets les plus précieux exposés à la main du soldat vainqueur et dans tous ces événements fâcheux et les plus personnels, sensible aux pertes communes, l'a-t-on vu s'occuper des siennes propres ? Gémissant dans le fond de son cœur sur les malheurs de son peuple, il mettait tout en usage pour le consoler et le soutenir dans son affliction. Il envoie à ses prêtres éloignés du premier pasteur les règles de conduite les plus sages et les plus utiles dans les circonstances critiques où ils pouvaient se trouver sans donner aucune prise sur lui dans ses écrits ni à la puissance qui le chérit, ni à celle qui le menace.

Quelle force et quel courage n'a-t-il pas fait paraître n'étant encore que diacre à la mort d'une vertueuse mère qu'il aimait tendrement et dont il était lui-même tendrement aimé : quelque sensible que fut à la nature cette dure séparation, la religion modère sa douleur pour lui suggérer à ce dernier moment tous les motifs de consolation dont elle avait besoin. Ses amis les plus fidèles éloignés de la maison, les domestiques occupés ailleurs, les ministres du Seigneur absents, les parents fondant en larmes auprès du lit de la malade : seul il a le courage d'exhorter à la mort celle qui lui a donné le jour. Il reçut avec la même contenance la nouvelle de la mort d'un oncle à qui tout le monde sait combien il était attaché et qui lui avait longtemps tenu de père. Sa mort même, écueil si

## ERRATUM

---

Page 16, troisième ligne, il faut lire : “ le réduisait  
comme le dernier de la ville, timide et craintif. . . . ”



terrible aux esprits les plus forts et aux plus grands hommes, avec quelle tranquillité n'en a-t-il pas vu les approches, avec quelle religion n'en a-t-il pas reçu le coup ? S'il a été véritablement grand pendant sa vie on peut dire qu'il l'a paru encore davantage à sa mort.  
*Spiritu magno vidit ultima.*

Mais où me conduit l'ordre de mon discours ? Je m'aperçois que je touche au moment fatal qui a enlevé un si digne prélat. Ah ! ne hâtons point un si triste spectacle, et après avoir admiré dans M. de Pontbriand le don de sa science, la sagesse de sa conduite, et la force de son esprit, considérons les aimables qualités de son cœur et ses vertus héroïques qui l'ont fait l'édification de cette église et les délices de son peuple.

*(La fin dans la prochaine livraison)*

---

PROGUREURS DU ROI ET SUBSTITUTS DU  
PROGUREUR-GÉNÉRAL EN LA  
JURID'CTION ROYALE DE  
TROI-RIVIÈRES

---

Maurice Poulain de la Fontaine. . . 17 novembre 1663.  
Louis Godefroy de Normanville. . . . . 1er. . . . . 1677.  
Réné Godefroy de Tonnancour. . . . . 1er juin 1695.  
Louis-Jean Poulain de Courval. . . . . 12 mai 1714.  
Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour. 1er avril 1740.

P. G. R.

## LES BATAILLES DE SAINT-DENIS ET DE SAINT-CHARLES

Tous connaissent le fait historique des batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles sur les bords de la rivière Richelieu, la première arrivée le 22 novembre 1837, et la seconde, le 25 novembre suivant.

A Saint-Denis, " M. Ovide Perrault, membre de la Chambre, fut mortellement blessé, dit Garneau, par un boulet de canon, dans le moment même qu'un autre renversait cinq hommes ".....

Voici les noms des Canadiens tués qui sont mentionnés dans les registres de l'état-civil de Saint-Denis pour l'année 1837.

" Ensèbe Faneuf, fils de Frs Faneuf et de Marguerite Bousquet, âgé de 21 ans.

François Dufaux, menuisier, fils d'Augustin Dufaux et de Marie Gauthier, âgé de 22 ans.

Charles St Germain, cardeur, époux d'Esther Tétréau dit Ducharme, âgé de 25 ans

Pierre Minet, cultivateur, époux d'Emilie Allard, âgé de 31 ans.

Joseph Dudevoir, cultivateur, époux de Scholastique Mongeau, âgé de 43 ans.

A la bataille de Saint-Charles, à deux lieues et demie de Saint-Denis, en remontant la rivière, au delà de cent Canadiens perdirent la vie, d'après Garneau. Sur ce nombre de tués, vingt-quatre catholiques furent inhumés dans le cimetière de Saint-Charles, d'après l'acte de décès qui suit, extrait du registre original de cette paroisse pour l'année 1837.

" Le vingt-sept novembre mil huit cent trente-sept ont été inhumés dans le cimetière du lieu les corps de vingt-quatre catholiques morts en combattant contre les troupes de Sa Majesté le vingt-cinq du même mois dont voici les noms : Joseph Goddue, fils de Joseph

Goddue et de Marie Cordeaux, âgé de dix-huit ans ; Henri Chaume, fils d'Antoine Chaume et de Marie Cathérineau, âgé de vingt et un ans ; Olivier Lescaut, fils de Joseph Lescaut et de Rose Giboule, âgé de vingt-deux ans ; Louis Fénix, fils de feu Louis Fénix et de Victoire Benoit, âgé de vingt-quatre ans ; Moyse Lemoine ; Joseph Comeau, époux de Sophie Loiseau, âgé de vingt-neuf ans ; Toussaint Loisel, époux de Madeleine Authier ; François Mingo, époux de Adélaïde Lescaut ; Jean-Baptiste Hébert, époux de Marie Fontaine ; Amable Hébert, époux d'Adélaïde Loïselle, âgé de quarante-six ans ; Gabriel Hamel, époux de Charlotte Dufaud, âgé de cinquante-quatre ans ; Moyse Pariseau, fils de Joseph Pariseau, meunier, et de Luce Casavan, âgé de dix-huit ans, de Saint-Marc ; Joseph Boulé, fils de feu Antoine Boulé et de Marie-Anne Decelles, âgé de dix-neuf ans, de St-Marc ; Joseph Fénix, fils de Joseph Fénix, cultivateur, et de Marguerite Dallancour, âgé de vingt-cinq ans, de St-Marc ; André Lévesque fils de feu François Lévesque et d'Amable Chagnon, de St-Marc ; Xavier Pariseau, menuisier, fils de feu Jean-Baptiste Pariseau et de N. Girard, âgé de vingt-trois ans, de Verchères ; Isaac Fontaine, fils de Joseph Fontaine et de Geneviève Dandeneau, âgé de vingt-deux ans, de St-Denis ; Pierre Emery Codaire, fils de Marc Emery Codaire et de Angélique Desgranges, âgé de vingt et un ans ; un Provost, un Hamel, un Ménard, de St Jean-Baptiste ; Abraham-Remi Bellefleur, fils de François-Remi Bellefleur et de Thérèse Lafleur, âgé de vingt-deux ans, de St-Hilaire ; Gabriel Gosselin, époux de Judith Ledoux, âgé de cinquante-trois ans, de Verchères.

Étaient présents à l'inhumation Charles Desautels qui a signé, Joseph Goddue, Jean-Baptiste Rousselle, Joseph Lefebvre et François Belisle qui ont déclaré ne savoir signer, de ce requis.

B. DE L.



CHARLES TACHÉ  
PÈRE DE MGR A.-A. TACHÉ

RÉPONSES

**La fabrication du goudron dans la Nouvelle-France.** (X. VII, 1021.)—L'intendant Talon tenait d'autant plus à ce que l'industrie de la fabrication du goudron pût réussir ici, qu'il connaissait les vues de Colbert à ce sujet. Pour ce produit si essentiel à la marine, comme pour beaucoup d'autres, ce ministre patriote voulait que la France se passât des étrangers. Il avait fait venir d'habiles ouvriers qu'il établit dans la Provence et le Médoc ; et comme certains intendants semblaient peu favorables à cette innovation, il affirma nettement sa volonté : " Je ne veux point, écrivait-il, faire venir du goudron de Hollande, étant persuadé que, si l'on veut s'appliquer à le faire aussi bien que celui du Nord, on peut y réussir. S'il y a quelque dépense à faire pour cela, je la ferai volontiers n'y ayant rien de si important pour notre marine que de nous mettre en état de nous passer des manufactures étrangères, et particulièrement de celle-ci, dont il se fait une si grande consommation dans nos ports. " (1) Quelle joie pour Colbert, s'il pouvait tirer de la Nouvelle-France ce goudron de première qualité si nécessaire à ses ateliers maritimes ! Talon y mit toute son application, et dès l'automne de 1670 il pouvait laisser entrevoir au ministre l'espérance du succès. Le 10 novembre il écrivait : " Le sieur Arnould Alix, le faiseur de goudron (goudron) est établi pour son hivernement avec le nombre d'ouvriers qu'il m'a demandé. Depuis qu'il est arrivé au poste que je lui ai désigné, il m'a fait savoir qu'il avait quinze cents pieds d'arbres écorchés, que sans sortir de ce lieu il pouvait se promettre de

(1) *Histoire de Colbert*, I, p. 408.

trouver de la matière pour travailler trente ans durant. . . Si ces conducteurs d'ateliers pour vaisseaux, mines et goudron sont habiles et ne donnent pas trop aux apparences, vous pourrez faire au Canada un ouvrage glorieux pour le roi et plus utile à son Etat." (1) Dans son mémoire du 2 novembre 1671, l'intendant donnait ces encourageantes informations : "Le goudron réussit par la qualité. J'en envoie pour épreuve un baril à La Rochelle et un à Dieppe. Le maître entrepreneur le dit aussi bon qu'aucun autre tiré des pays étrangers ; il trouve de la disposition à faire du brai et de la résine. Il a six milles pieds d'arbres écorchés qui mûrissent attendant le temps propice à la distillation. . . A présent que par le succès de l'épreuve de cette année, j'ai persuadé que le Canada pouvait produire du goudron et du brai, je fais travailler ce maître ouvrier à instruire et enseigner les habitants et soldats établis la méthode de le faire, pour que les colons de la Nouvelle-France fournissent à ceux de l'ancienne cette matière utile à la marine, la secourant de ce nécessaire et se bénéficiant eux-mêmes du produit par le retour d'autres denrées" (2) (Thomas Chapais, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France*, p. 404).

**François Prevost.** (X, VIII, 1027.)—François Prevost était parisien. Il était fils de Charles Prevost et de Jeanne du Gousset.

Prevost, s'il faut en croire la mère Juchereau de

---

(1) *Mémoire de Talon à Colbert sur le Canada*, 10 nov. 1670 ; Arch. féd. Canada, corr. gén., vol. III.

(2) *Mémoire au roi sur le Canada et l'Acadie* ; Arch. féd. Ibid.

Saint-Ignace, avait été officier dans le régiment de Carignan. (1)

Le 14 mai 1669, par commission donnée à Saint-Germain-en-Laye, il était nommé major de la ville et château de Québec.

En 1673, M. Prévost accompagna le comte de Frontenac dans son voyage au lac Ontario.

Lorsqu'il fut question d'enlever le gouvernement de Montréal à François-Marie Perrot, le gouverneur de la Barre ne trouva pas dans la Nouvelle-France d'officier plus qualifié que M. Prévost pour remplir cette charge importante. Dans sa lettre du 4 novembre 1683 à M. de Seignelay, il écrit : " On m'informe qu'on doit vous proposer le sieur Dugué comme gouverneur de Montréal à la place de M. Perrot. Je suis obligé de vous informer qu'il est lourd de corps et d'esprit, et qu'il est incapable de l'activité nécessaire dans ce gouvernement ; le sieur Bernier est celui qui est le plus capable de remplir la charge, si le sieur Prévost, major de cette ville ne vous convient pas." (2)

L'ingénieur de Villeneuve ayant porté au ministre certaines accusations contre M. Prévost, celui-ci fut défendu avec énergie par le gouverneur de Denonville. Le 8 juin 1687, il écrivait à M. de Seignelay :

" Ce que l'on vous a écrit méchamment du sieur Prévost, major de Québec, ne le doit pas perdre dans votre esprit monseigneur, puisque sans contredit, c'est le plus honnête homme, le plus droit et le moins intéressé que j'aie trouvé dans le pays. Jusques ici c'est le seul ancien officier que j'aie vu qui ne s'est mêlé

---

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 317.

(2) *Correspondance générale*, vol. 6, p. 151.

d'aucun commerce ni entré dans aucun des démêlés passés, ne s'étant attaché qu'à son devoir. Sur ce qu'on vous a écrit de lui ce que j'en ai appris de certain est qu'il a un engagé pour valet que l'entrepreneur faisait travailler comme maçon auquel il payait ses journées. C'est un usage en ce pays. Si j'en avais été informé d'abord je lui aurais demandé de n'en rien faire pour les conséquences. L'entrepreneur avec lequel M. de Meulles avait fait marché est le meilleur maçon du pays mais fort grand ivrogne duquel je me méfiais, et pour cela étant monté ici l'an passé avec l'ingénieur, je priai le major de Québec et le sieur de Comporté, notre prévôt, d'avoir l'œil sur lui. Il est très faux que le major se soit servi du nom de qui que ce soit pour faire aucune fourniture puisque je sais qu'il n'a chez lui ni chez autrui aucune marchandise et qu'il ne fait aucune traite. Ceci est un effet de vengeance de notre petit ingénieur, auquel il a tenu pied sur quelques hommes qu'il lui avait donné par mon ordre pour lui aider à faire ses cartes et qu'il n'avait pas payé quoique je lui eusse fait donner de l'argent pour cela; M. de Champigny vous pourra dire, monseigneur, quel homme c'est que notre major et s'il est capable de friponnerie." (1)

Dans son expédition contre les Tsonnontouans en 1687, le marquis de Denonville amena avec lui comme second en commandement M. de Callières, gouverneur de Montréal. Dès le 11 novembre 1686, il avait demandé à M. de Seignelay de l'autoriser à nommer M. Prévost, commandant à Montréal, pendant l'absence de M. de Callières. " Il est très honnête et très intelligent," écrit-il. (2)

---

(1) *Correspondance générale*, vol. 9, p. 46.

(2) *Idem*, vol. 8, p. 161.

De retour à Montréal, il écrivait de nouveau à M. de Seignelay, le 25 août 1687 :

“ Pendant cette campagne j'ai laissé le sieur Prévost, major de Québec, en commandement ici. Je ne puis vous exprimer trop hautement la manière dont il s'est acquitté de sa charge, et l'intendant loue également les services qu'il a reçus de lui. ” (1)

En 1690, lorsqu'on apprit à Québec que la flotte de Phips remontait le fleuve, le gouverneur, M. de Frontenac, était absent. M. Prévost, qui commandait, se mit à l'oeuvre avec une grande activité pour mettre la capitale en état de défense. “ M. de Frontenac, dit une Relation anonyme, visita toutes les portes dès qu'il fut arrivé, trouva toutes les choses en parfait bon état et fut surpris de la diligence avec laquelle M. le major (M. Prévost) avait fait faire des retranchements aux endroits qui n'étaient point fortifiés, et des batteries que l'on aurait cru avoir été commencés depuis plus de deux mois, quoiqu'on n'y eut travaillé que six jours avec fort peu de monde. ” (2)

Le roi fut très satisfait du zèle et de la bravoure de M. Prévost au siège de Québec. Le 7 avril 1691, il lui faisait écrire pour le féliciter et l'informer qu'il aurait la lieutenance du roi à Québec si des raisons graves n'empêchaient pour le moment la création de cette charge.

L'année suivante, en 1692, il faut croire que ces *raisons graves* étaient disparues, puisque une lieutenance du roi était créée à Québec, et que M. Prévost en était le premier titulaire.

---

(1) *Correspondance générale*, vol. 9, p. 61.

(2) *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 517.

Le 28 mai 1699, M. Claude de Ramezay ayant été appelé au commandement des troupes de la Nouvelle-France, M. Prévost, par commission du même jour, le remplaçait au gouvernement de Trois-Rivières.

Le Roy de la Potherie écrivait à ce sujet au ministre en 1702 :

“ On vous a donné, Monseigneur, mille bénédictions, quand vous avez donné à M. Prévost le gouvernement des Trois-Rivières. C'est un homme généreux, il est aimé de toute la ville. Il ne cherche que les moments de faire plaisir à un chacun. Il ne se mêle point dans le commerce des pelleteries des bourgeois qui auraient volontiers chanté le *Te Deum*, en actions de grâce, quand vous leur avez ôté M. de Ramezay. Les peuples des colonies demandent à être menés par la douceur. Il les chagrinaient cependant dans leur traite de pelleteries avec les sauvages, enlevant aux marchands avec une autorité fatigante, tout ce qu'il pouvait trouver de meilleur. Les sauvages qui veulent avoir la liberté de commercer à leurs fantaisies ne s'accoutumaient guère de toutes ces manières. ” (1)

Malheureusement Trois-Rivières ne jouit pas longtemps du paternel gouvernement de M. Prévost. Il mourut à Québec le 1er juin 1702, et fut inhumé le 5 dans la cathédrale de Québec.

P. G. R

**Les abjurations à Québec en 1665.** (X, XI, 1044.)—Abjurations inscrites dans le Registre de l'archevêché de Québec du 21 août au 8 octobre 1665 :

Le 8 octobre 1665 : Isaac Berthier, capitaine au régiment de l'Allier, de la paroisse de Bergerac, en Périgord, diocèse de Périgueux. Mgr de Laval.

---

(1) *Correspondance générale*, vol. 18.

Le 23 septembre 1665, Jean Eluard, de la ville de Rennes en Bretagne et baptisé à Vitré. Le R. P. Dablon, de la Cie de Jésus.

Le 8 septembre 1665 : Pierre Gelbert de St-Juvin d'Usez. Henri de Bernières, curé de Québec.

Le 17 septembre 1665 : Pierre LeBaron de Couë, en Poitou. Louis Ango, Ptre.

Le 12 septembre 1665 : Mathieu Hienné de la ville de Metz en Lorraine. Gabriel Souart Ptre.

Le 15 septembre 1665 : Isaac Lessart natif de Ruffé en Angoumois. Jean Dudouyt Ptre.

Le 19 septembre 1665 : Jean Harcouët de Morenne en Saintonge. Hugues Pommier Ptre.

Le 19 sept. 1665 : Pierre Curtart Mombaron de Paisenodoüiz en Angoumois. R. P. Claude Dablon.

Le 14 sept. 1665 : Moyse Faure de la juridiction de Montrouel en Périgord. R. P. Claude Dablon.

Le 14 sept. 1665 : Jean Recoüet, natif de Marene proche de la Rochelle. R. P. Claude Dablon.

Le 14 sept. 1665 : Jacques Gaultier de Chandeneurs en Poitou. R. P. Claude Dablon.

Le 14 sept. 1665 : Philippe Poictiex de St-Surin de Mortaix. R. P. Claude Dablon.

Le 13 sept. 1665 : Moyse Aimé. R. P. Claude Pijart.

Le 26 août 1665 : Jean Renouart natif de Janserre. R. P. Dablon.

Le 26 août 1665 : DeChoisy. Louis Ango Ptre.

Le 21 août 1665 : Pierre Serre. Chs. DeLauzon. Ptre V. G.

MGR H. TÂTU

**Les noms anglais des cinq cantons iroquois.** (X, VII, 1022.)—En parcourant les auteurs américains et anglais qui ont écrit sur l'histoire du Canada, on constate qu'ils donnent aux cinq cantons iroquois des noms autres que ceux attribués à ces derniers par les Français. Nous croyons utile de mettre ici en regard les deux séries d'appellations :

FRANÇAIS	ANGLAIS
Agniers	Mohawks
Onnontagués	Onondagas
Onneyouts	Oneidas
Goyogouins	Cayugas
Tsonnontouans	Senecas

(Thomas Chapais, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France*, p. 500.)

**Les ancêtres de l'historien Garneau.** (X, VIII, 1031)—“Le fondateur de la famille Garneau au Canada, écrit l'abbé H.-R. Casgrain dans sa biographie de notre historien national, faisait partie de la nombreuse émigration venue du Poitou en 1655.”

“ Cette phrase est un pur effort d'imagination, ” répond Benjamin Sulte, et l'éminent historien saisit cette occasion de nous faire l'histoire de la famille Garneau.

Il n'y a eu dans la Nouvelle-France qu'une seule souche de Garneau.

Louis Garneau, l'ancêtre de l'historien, a dû venir ici en 1662. Le 23 juillet 1663, il épouse, à Québec, Marie Barault, fille d'Etienne Mazoué et de Marie Merand, de Notre-Dame de Cognes, diocèse de la Rochelle. Le registre paroissial de Québec le qualifie

de fils de Pierre Garnaud et de Jeanne Barault, de la paroisse de la Grimaudière, diocèse de Poitiers.

Disons ici avec Sulte que l'orthographe *Garnaud* est de la main du prêtre qui célébra le mariage et ne fait loi en aucune manière.

Au recensement de la côte de Beaupré, 1667, on lit : Louis Garnaut, 32 ans ; Marie Mason, 26 ans, sa femme ; enfant : François, 2 ans. Treize arpents de terre en valeur. ” En 1681, recensement des mêmes endroits : Louis Garnaut, 40 ans ; Marie Masoué, 37 ans, sa femme ; enfants : François 16, Louis 13, Jean 6, Jacques 4. Un fusil, dix bêtes-à-cornes, vingt-cinq arpents de terre en valeur. ” La terre de Garnaud était à l'Ange-Gardien.

François, son fils aîné, y demeura après lui et y épousa, le 7 février 1689, Louise Carreau.

De ce mariage naquit, le 1er mai 1696, un fils du nom de François, qui se maria à l'Ange-Gardien, le 7 novembre 1718, avec Marie Quentin ou Cantin. Ce second François résida à l'Ange-Gardien jusqu'à 1742 au moins, puis il alla s'établir à la Pointe-aux-Trembles ou à Saint-Augustin. Il y fut inhumé le 19 octobre 1763.

Jacques, fils de François, né à l'Ange-Gardien, le 13 avril 1728, se maria à Québec le 30 janvier 1751 avec Marie Charlotte de la Rue, veuve d'Antoine Delisle.

Son fils qui porta le même nom que lui épousa en 1776 Geneviève Laisné dit Laliberté. C'est de lui que Garneau a écrit : “ Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin, nous montrait de sa main tremblante le théâtre du combat naval de “ l'Atalante ” avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait

été témoin dans son enfance. Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs."

François-Xavier, fils de Jacques second, né à Saint-Augustin le 17 août 1781, épousa, au même endroit, Gertrude Amiot de Villeneuve, le 25 juillet 1808, et vint s'établir à Québec.

C'est là que naquit son fils, notre historien, le 15 juin 1809. Marié à Québec le 25 août 1835, à Esther Bilodeau, il mourut dans cette ville, le 3 février 1866.

**Mort du Père de Noue.** (II, IX, 234.)—L'hiver de 1645-46 la garnison du fort Richelieu se composait de quelques Français et de quatre Hurons. Peut-être y avait-il aussi des Algonquins comme en 1643 (*Relation*, p. 30).

Le Père de Noue était attendu des Trois-Rivières à date fixe. Ne le voyant pas arriver on s'inquiéta

Le 2 février, un soldat assez adroit prend deux Hurons, de quatre qui se trouvaient pour lors en cette habitation, il s'en va chercher le gîte où le Père... Ce soldat suivant toujours les pistes que les Hurons découvraient... ils trouvèrent son corps à genoux...." (*Relation*, 1646, p. 10.)

Nous n'avons pas les noms du Français et des deux Sauvages. Ce fut un engagé appelé Caron qui apporta les restes du Père de Noue aux Trois-Rivières, le même qui voyagea par la suite dans les missions du Haut, Canada. Voici un passage qui n'a pas été remarqué je crois:

Le Père Chaumonot écrivant le 1er juin 1649 après le désastre des missions huronnes, dit que, à la prise d'Assossané par les Iroquois "Aco8end8tie d'Orentet, baptisé là-bas, fut trouvé les mains jointes après sa

mort ; ce fut l'un des Hurons qui trouvèrent le corps du Père de Noue les mains jointes ; sans doute qu'il l'a voulu imiter. ” (*Relation*, 1649, p. 29.)

Le bourg d'Orenté était à l'extrémité ouest des missions huronnes, tout près d'Assossané.

BENJAMIN SULTE

**L'abbé Pierre Joseph Compain.** (IV, IX, 509.)

—Il a déjà été question de M. Compain dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. IV, pp. 11 et 77, et vol. V, p. 115. La lettre suivante que M. Montgolfier écrivait de Montréal le 1er novembre 1767 à Mgr Briand donne des détails peu connus sur cet abbé :

“ Le nommé Compain, fils du barbier de cette maison (Séminaire Notre-Dame) avait ci-devant fait une partie de sa rhétorique à Québec ; il a quitté les études pendant le siège. Il a eu quelque commencement de chirurgie sous M. Feltz, mais je crois qu'il ne l'a jamais exercé en son nom. Il s'applique depuis quelque temps au commerce, et a été marié, mais il est veuf depuis 7 à 8 mois ; il paraît de bonnes moeurs, et se présente pour aller recommencer la rhétorique à Québec avec nos jeunes gens. ”

**Les Plaines d'Abraham.** (V, XI, 673.)—En avril 1828, Madame Agnès Thomson représentait au secrétaire des colonies que feu son père, John Dowell, qui avait servi dans le 43e à pied au siège de Québec, avait reçu, lors de son congé, les Plaines d'Abraham en concession pour ses services, mais qu'étant retourné en Irlande il y mourut avant d'avoir pu faire usage de la concession.

Il semble y avoir eu erreur de la part de madame Thomson ; les Plaines d'Abraham étaient depuis plusieurs années en possession des Ursulines et des religieuses de l'Hôtel-Dieu.

QUESTIONS

1048— Je vois que Guillaume Estèbe, garde-magasin du Roi à Québec, était conseiller honoraire au Conseil Supérieur de la même ville. Y a-t-il eu ainsi plusieurs conseillers honoraires au Conseil Supérieur de Québec ?  
Avoc.

1049— Dans son discours sur la Contédération l'hon. Alex McKenzie affirme que la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada accorda l'émancipation politique aux Juifs trente ans avant que le Parlement de la Grande-Bretagne ne leur donna le même privilège. Depuis quand les Juifs ont-ils les privilèges des sujets britanniques au Canada ?  
JFR.

1050— Quel est ce Vincelot, qui, en 1699, fut chargé d'aller annoncer au ministre de Pontchartrain la mort de M. de Frontenac arrivée à Québec le 28 novembre 1698 ?  
XXX

1051— L'épisode du pavillon du vaisseau amiral de Phips que les Canadiens allèrent chercher à la nage est bien connu. Mais sait-on de façon absolument certaine quel fut le tireur qui eut l'adresse d'abattre ce pavillon ?  
MILES

1052— Garneau dit que le privilège des postes et messageries fut accordé à M. Lanouillier, et Mgr Tanguay (dans *A travers les registres*) nomme M. LaNau-guère (Lanaudière) comme étant celui qui obtint ce privilège de Bégon. Lequel de ces deux personnages eut l'honneur d'inaugurer le système des postes au Canada ?  
Post-O.